



Confédération Générale  
du Travail FORCE OUVRIERE

## DÉCLARATION FNEC-FP-FO CTA DU 29 JANVIER 2013

Monsieur Le Recteur,  
Mesdames & Messieurs les membres du CTA

Tout d'abord, nous souhaitons exprimer ici notre profonde tristesse après le drame qui s'est produit dans un LP de la Gironde le mardi 19 mars. Nous voulons assurer à la famille de la victime, à l'équipe éducative de cet établissement, et à notre collègue qui était en charge de la classe, le soutien de notre organisation. Nous savons malheureusement que personne n'est à l'abri d'une pareille tragédie.

Ce mardi 19 mars, a aussi été la journée du vote par l'Assemblée, en première lecture, du projet de loi sur «la refondation de l'école». FO continue de réclamer l'abandon de cette loi car nous n'acceptons pas la «territorialisation» de l'école. Nous refusons la régionalisation de la carte des formations professionnelles et de l'orientation. Confier l'Ecole aux collectivités locales c'est la leur livrer. Personnels compris. Et si l'enseignant n'est plus le représentant de l'Etat, il ne pourra s'autoriser que de lui-même. Réduit au rang d'employé municipal ou de contractuel précaire, sa légitimité sera ce qu'en fera son employeur du moment. Les enseignants pèseront peu en face des diverses puissances établies publiques ou privées. Le népotisme, l'arbitraire et la politisation des recrutements auront de beaux jours devant eux.

FO continue de demander l'abrogation du décret sur les rythmes scolaires et l'ouverture de réelles négociations sur les revendications des personnels.

Concernant la préparation de la prochaine rentrée, au retour des vacances d'hiver, nos collègues des CTSD ont été contraints, sans avoir le temps de travailler les dossiers, ni de consulter les personnels, de siéger et

de participer à un vote important sur les créations/suppressions de postes. Ils ont constaté qu'un certain nombre de décisions de Conseil d'Administration avaient été modifiées. Certains CA n'ont même pas voté la répartition des moyens donnés comme la loi les y oblige (Article R421-2 ; Modifié par Décret n°2010-99 du 27 janvier 2010)... Les groupes de travail se sont réunis sans avoir toutes les informations puisque certaines modifications postérieures aux CTSD ne sont arrivées qu'aujourd'hui (stagiaires). FO considère que cette situation ne permet pas aux élus d'exercer valablement leur mandat. Il n'est pas question pour nous de faire porter la responsabilité de ce dysfonctionnement aux services du Rectorat ou des DSDEN, car nous comprenons bien qu'eux aussi sont contraints. Dans ces conditions, nous regrettons que le dialogue social ne soit plus qu'un monologue.

Ce CTA doit se prononcer sur la répartition des moyens en personnels. D'une manière générale, il est demandé aux élus de participer à une répartition des moyens qui sont très largement insuffisants par rapport aux besoins réels. Bien sûr Monsieur Le Recteur, vous nous répondrez que le budget est contraint surtout en période de crise. Cependant FO n'est pas l'auxiliaire zélé ou rechantant du pouvoir et ne se contentera pas d'un habillage pompeux de la pénurie. De même que FO ne restera pas inerte face aux attaques contre le droit syndical dont nous avons récemment été l'objet.

Nous continuerons à revendiquer davantage de moyens pour l'école de la République. Que dire, par exemple, du solde Créations-Suppressions de postes d'enseignants (+ 12) ? Après tous les discours politiques entendus un peu partout depuis plusieurs mois, il y aura seulement 12 postes de plus d'enseignants dans le second degré dans l'académie de Bordeaux ! Et 25 postes de PLP seront supprimés. Après les suppressions massives de l'année dernière dans les LP, la destruction continue. Pourtant, nous avons gagné en grande partie le combat sur la carte des formations professionnelles et nous aurions pu espérer que tous les moyens dus à la voie Professionnelle lui soient attribués... Mais la politique académique d'orientation massive vers la voie générale et technologique d'une part, et le non respect des règles de calcul d'attribution des moyens pour les demi-division de Bac Pro regroupées en enseignement général d'autre part, entraînent l'enseignement professionnel public et laïque vers sa disparition. Oui Monsieur Le Recteur,

vous nous répondez que vous défendez la voie professionnelle qui est une voie d'excellence... Nous ne demandons qu'à vous croire. Malheureusement, les faits sont têtus ! Et ce n'est pas en mettant en avant les différents indicateurs académiques ou nationaux (H/E et autres) que vous allez nous rassurer, car cette politique ayant pour objectif de «débarrasser» l'Etat de la formation professionnelle se pratique dans toutes les académies.

Monsieur Le Recteur, vous l'aurez compris, la FNEC-FP-FO considère que la rentrée 2013 sera certainement aussi difficile que les rentrées précédentes...

Monsieur Le Recteur, Mesdames et Messieurs les membres du CTA, nous vous remercions pour votre écoute.

Pour la FNEC-FP-FO  
Bruno Arbogast